

CONSEIL SUPÉRIEUR

PROGRAMME

L'année 1913 marquera le xvi^e Centenaire du don fait à l'Église de la paix, grâce à la reconnaissance officielle du christianisme et des droits les plus essentiels de la société chrétienne que l'Empereur Constantin proclama, au printemps de 313, dans l'Édit de Milan.

Ce fait capital, précédé de la glorieuse victoire remportée par Constantin sur Maxence, sous les murs de Rome, le 28 octobre 312, eut dans l'histoire une importance et une portée des plus considérables et il est digne d'être commémoré, de nos jours surtout.

Le centenaire d'un tel événement, qui changea les destinées du monde, doit apporter la joie à toutes les nations qui reconnaissent être redevables au christianisme de leurs gloires les plus éclatantes, de leurs progrès les plus remarquables, de leurs avantages moraux et matériels les plus signalés, et surtout du bienfait de la civilisation. Les nations catholiques, tout particulièrement, doivent éprouver cette allégresse et, parmi elles, l'Italie doit tenir la première place, elle qui, plus que toute autre, a ressenti l'influence bienfaisante de la civilisation nouvelle apportée par le christianisme dans le culte, les mœurs, la littérature et les arts.

Mais, s'il est en Italie une cité qui doit exulter, c'est Rome, Rome le Siège des successeurs de saint Pierre, qui, à dater de ce jour, projeta, avec une gloire nouvelle, sur tout le monde civilisé, les rayons de la suprématie, de la foi, et de la justice et de la charité.

C'est en s'inspirant de ces hautes pensées et de ces nobles sentiments que les deux associations romaines, l'Association primaire de la Sainte Croix et le Collège des *Cultores Martyrum*, ont pris l'initiative de promouvoir, pour l'année 1913, une commémoration solennelle de l'événement qui, par son importance, dépasse les frontières des nations particulières et appartient en propre à l'histoire du monde.

Les lignes principales du programme que le Conseil supé-